



LA CONFEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS
DE CHIENS DE MEDIATION ET D'AIDE A LA PERSONNE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2016

APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2017

Table des matières

I.	Le projet associatif	2
I.1	Constitution, dénomination et objet	2
I.2	Gouvernance et instance confédérales	2
I.3	Recrutement	5
II.	Rapport moral et d'activités de l'année 2016.....	6
II.1	Rapport moral 2016 du Président.....	6
II.2	Le plan de développement	8
II.3	Vie fédérales/Accompagnement des associations	10
II.4	Représentation extérieure	10
II.5	Demande de subvention	10
II.6	Budget 2017	11
II.7	Conclusion	12



I. Le projet associatif

I.1 Constitution, dénomination et objet

Créée en 2015, la confédération est la première organisation à réunir sur le thème des chiens d'aide aux personnes des organisations aux activités diverses, notamment d'assistance, d'alerte et d'accompagnement social. En particulier, la confédération a pour but :

- D'œuvrer à ce que plus de chiens d'aide aux personnes le mieux adaptés aux spécificités des bénéficiaires soient remis gratuitement dans les meilleures conditions ;
- De valoriser socialement les chiens guides réformés : les qualités requises pour le guidage et l'assistance et pour certaines activités de médiation n'étant pas les mêmes, des chiens inadaptés à l'une peuvent être d'excellents chiens sur une autre activité lorsqu'il est fait le lien entre leurs qualités et une autre spécialité ;
- De soutenir l'expérimentation de nouvelles formes de d'assistance, de guidage et de médiation canine ;
- De réfléchir et faire évoluer la formation des éducateurs canins de chiens d'aide aux personnes ;
- D'accompagner l'évolution réglementaire autour des activités d'assistance, de guidage et de médiation canine ;
- D'informer au niveau national, le public, les institutions, les utilisateurs potentiels.

I.2 Gouvernance et instance confédérales

I.2.1 Calendrier des instances

I.2.1.1 Assemblée générale

Une assemblée générale a eu lieu le 21 juin 2016.

I.2.1.2 Conseil d'administration et bureau

Le Conseil d'administration et à la suite le bureau se sont réunis les :

- 11 février 2016
- 19 avril 2016
- 6 octobre 2016

Les membres du Conseil d'Administration		
<i>Mandaté par</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>
La FFAC	Paul CHARLES	Président
Le CESECAH	Dominique GIRARD	Secrétaire général
Les CMUE	Patrice BOUCARD	Trésorier
La FFG	Frédéric GAILLANNE	Administrateur
Les CMUPCC	Anne-Marie POMARES	Administratrice

I.2.1.3 Conseil scientifique et technique (CST)

Afin de donner une base scientifique et technique à la documentation qu'elle produira, la confédération a mis en place un conseil scientifique et technique. Le CST se réunira à minima une fois par an sur une thématique précise.

Pour des principes de gouvernance, les personnalités du CST ne font pas partie du CA de la confédération. Il est constitué de différents experts et d'acteurs de terrain, désigné par le CA pour une période de deux ans renouvelable. En 2016, le CST s'est tenu :

- Le 15 septembre 2016
- Le 25 novembre 2016

I.2.1.3.1 Membres du CST

Les membres sont répartis en deux collèges, de sorte à garantir une représentation équitable des deux univers qui interviennent auprès du chien pour perfectionner son éducation.

COLLEGE DES EXPERTS SCIENTIFIQUES Personnalités dont les spécialités sont en lien avec les orientations de la confédération	COLLEGE DES ACTEURS DE TERRAIN Personnalités dont les activités les amènent en contact direct avec des chiens d'aide aux personnes ou à les mobiliser ou à les recommander
<ul style="list-style-type: none"> - Ethologie - Autisme - Epilepsie - Problématiques des personnes âgées - Sociologie - Anthropologie ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevage canin - Education canine - Praticien de la médiation animale - Représentant d'association - Représentant d'organisations de bénéficiaires ou d'établissement ...

COLLEGE DES EXPERTS SCIENTIFIQUES

- Ethologie

Manuel MENGOLI : Diplômé en Médecine Vétérinaire en réalisant une thèse sur le rôle préventif du régime alimentaire au sein des les changements cliniques et comportementales liés au vieillissement chez les chiens, Manuel Mengoli a réalisé un PhD en Physiologie Equine (Université de Pise, 2012) sur l'interaction cognitive-émotionnelle chez les chevaux par rapport au stress mental. Professeur dans les masters en Médecine Comportementale Vétérinaire et en Ethologie de l'Université de Pise, il est également depuis 2012 chercheur à l'Institut de Recherche en Sémiochimie et Ethologie Appliquée.



- Neurologie

Hervé VESPIGNANI : Professeur de neurologie au CHU de Nancy, président d'honneur de la Ligue française contre l'épilepsie, Hervé Vespignani s'est rapproché de la FFAC alors que la confédération n'existait pas. Il souhaite mettre en place un protocole de recherche afin de comprendre comment les chiens arrivent à prévenir la survenue de crise d'épilepsie. Il a choisi la confédération comme partenaire dans ce projet unique au monde.

- Anthropologie

Véronique SERVAIS : Professeur en anthropologie de la communication à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales à l'Université de Liège rattachée au Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle, Véronique Servais a consacré l'essentiel de ses recherches à l'étude des relations entre humains et animaux dans la société contemporaine, notamment dans une perspective clinique. Elle est également responsable du « Certificat Universitaire en Médiation animale et Relations à la nature » à l'Université de Liège.

- Psychologie

Jean-Marie SILLOU : Neuropsychologue et psychologue clinicien spécialiste du vieillissement, Jean-Marie Sillou effectue une thèse de psychologie sur la maladie d'Alzheimer au sein du laboratoire Lapcos à l'université de Nice Sophia-Antipolis (soutenance en décembre 2015). Depuis quelques années maintenant, il soigne les troubles psycho-comportementaux de la maladie d'Alzheimer et autres démences par la thérapie assistée par l'animal. Cette spécialité est l'objet de sa thèse.

- Sociologie

Jérôme MICHALON : Sociologue et anthropologue du politique, Jérôme Michalon étudie les relations humains/animaux. Il s'intéresse aux dynamiques de requalification des rôles attribués aux animaux dans les sociétés occidentales contemporaines. À travers différents terrains (les espaces d'exhibition des animaux, la protection animale, le soin par le contact animalier), il s'attache à comprendre comment se construit un nouveau régime de compagnonnage anthropozoologique.

- Droit

Caroline BLANCO : Ancienne avocate au barreau de Nice et associée d'un cabinet d'avocats, Caroline Blanco s'intéresse aux questions des droits des animaux et des bénéficiaires des chiens d'assistance. Elle est par ailleurs investie auprès de l'association des chiens du silence qui remet des chiens aux personnes sourdes et malentendante.

COLLEGE DES ACTEURS DE TERRAIN

- Praticien de la médiation animale

Florence PERRAUD : Psychologue intervenant en service spécial combinant gériatrie et psychiatrie, Florence Perraud a pris l'initiative d'introduire la médiation canine dans ce service comme outil de thérapie pour lequel elle établit un protocole et une méthodologie. Elle a été Présidente des Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est.

- Education canine



Héloïse DESFONTAINES : Educatrice de chiens guides d'aveugles pendant plus de 20 ans, Héloïse Desfontaines a rejoint l'association les Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est (CMUE) dès sa création en 2015 pour former des chiens d'assistance en EHPAD et auprès de personnes autistes.

Muriel JOCHEM : Responsable département cynotechnique chez Mira Europe, dont le siège est auprès de la Fondation Frédéric Gaillanne, Muriel Jochem veille à l'éducation de chiens guides qui seront remis à des enfants aveugles ainsi que celle de chiens qui seront remis à des enfants autistes.

- Représentants d'associations

Sylvie SENGELEN : Cofondatrice d'AGATEA, Sylvie Sengelen est intervenante en médiation animale et formatrice. Agatée est une organisation qui réunit un centre d'application de la médiation par l'animale qui travaille sur prescription médicale, un institut de formation en Management de projets en médiation animale et un centre de recherche sur la médiation animale.

Chantal ROUBAUD : Directrice de la Fondation Frederic Gaillanne et responsable du département enfance chez Mira Europe, dont le siège est auprès de la Fondation Frédéric Gaillanne, Chantal Roubaud veille à la prise en compte des spécificités des bénéficiaires dans l'éducation de chiens guides et d'assistance qui seront remis à des enfants aveugles ou autistes.

- Représentant d'organismes en lien avec les bénéficiaires

Alexandre CATHELIN : Chef de projets au Centre de Ressources Autisme Ile-de-France, Alexandre Cathelin est un des principaux animateurs du réseau d'experts et de professionnels intervenant auprès des autistes. L'objectif général du CRAIF est de coordonner, sur le territoire régional constitué de ressources diversifiées, des stratégies d'intervention et de recherche au service des personnes présentant des troubles autistiques et apparentés, et de leurs familles.

- Elevage canin : une personne désignée par le CESECAH

Une réflexion devra être menée en 2017 sur les modalités de nomination et de fonctionnement du CST.

I.2.1.4 Charte éthique et déontologique

Dans le cadre de ses activités, le CST a élaboré une charte éthique et déontologique posant les valeurs et les grands principes fondant les activités des associations membres de la confédération. Ce document se décline en quatre entrées : définition des participants impliqués par la charte, les chiens, responsabilités des différents participants et législation. Cette charte a été soumise au vote du Conseil d'Administration du 26 janvier 2017.

I.3 Recrutement

Le 4 juillet 2016, la confédération a accueilli sa première salariée. Yasmine Debarge a été recrutée en tant que chargée de mission. Ses fonctions l'amèneront à assurer le développement de la confédération, notamment en animant la vie des instances de la confédération, en recherchant des financements et en élaborant des référentiels.



II. Rapport moral et d'activités de l'année 2016

II.1 Rapport moral 2016 du Président

2016 aura été une année riche en évènements. Parmi les plus marquants, on notera que les chiens médiateurs et d'utilité de Provence, Côte d'Azur, Corse ont rejoint la confédération en Juin, qu'une chargée de mission a été recrutée en juillet et que la confédération a représenté la France dans le cadre de travaux de normalisation européenne. La vitalité de notre jeune confédération n'est pas à démontrer !

Tout d'abord, un travail de référencement a été effectué afin de clarifier le positionnement de la confédération par rapport aux autres acteurs du secteur. Ce travail a permis de déterminer que la confédération a deux piliers : les chiens de médiation et les chiens d'assistance et de guidage. Ces deux types d'activités se distinguent nettement mais partagent également beaucoup. La confédération a identifié en quoi elle pouvait répondre aux besoins de ces acteurs, en particulier en ce qui concerne la réflexion sur la réglementation et le partage des bonnes pratiques. Forte de ce nouveau positionnement, la confédération a commencé à approcher de potentiels partenaires (Fondation Sommer, Licorne et Phénix) et surtout d'éventuels nouveaux membres (les chiens du silence, Lien K-nin, AGATEA...). Les premiers mois de 2017 ont permis de constater les bénéfices de ces rapprochements.

Dans la continuité des actions menées en 2015, la confédération a soutenu les expérimentations des associations adhérentes car dans un domaine où tout est encore à faire, l'innovation ne peut émerger que des tentatives renouvelées. C'est pourquoi elle a apporté son appui à la fois financier et humain à deux de ses membres : les Chiens Médiateurs et d'utilité de l'Est (CMUE) qui exercent à Woippy depuis 2015 et une nouvelle venue, les Chiens Médiateurs et d'Utilité de Provence Cote d'Azur Corse (CMUPCC), née en juillet 2016 du côté de Nice. Ces deux associations remettent des chiens à des EHPAD et à des enfants autistes : grâce à leurs efforts conjoints, plus d'une dizaine d'établissements et de familles accueillent aujourd'hui des chiens aux qualités relationnelles exceptionnelles, soulageant ainsi des bénéficiaires vulnérables. Les CMUPCC ont immédiatement attesté de leur incroyable dynamisme en effectuant des remises dès leurs premiers mois d'activités. Bravo à cette toute jeune association !

Ensuite, pour faire en sorte que les chiens reçoivent la meilleure éducation possible, il est indispensable de garantir le transfert d'expertise scientifique et technique vers les acteurs du terrain, à savoir les éducateurs. Pour ce faire, la confédération s'appuie désormais sur son Conseil Scientifique et Technique de la confédération (CST) créé en septembre 2016. Instance éclairant par ses avis le Conseil d'Administration, le CST est constitué d'une dizaine



d'experts nationaux et internationaux issus des associations (éducateur canin, représentants d'association...) et de la recherche scientifique comprise au sens large (médecine, éthologie, neurosciences, sciences humaines et sociales...) en lien avec les champs d'activité de la médiation canine. Dans le cadre de ses activités, le CST s'est attelé à l'élaboration d'une charte éthique et déontologique.

Par ailleurs, le partage des bonnes pratiques et l'établissement de normes d'activités qui feront office de référence sont également au cœur des missions de la confédération. Pour cela, la chargée de mission propose à nos membres un appui sur des questions de réglementation dans un contexte où les textes ne sont pas encore adaptés et stabilisés du fait de la nouveauté du secteur. Des modèles de contrats de remise sont désormais à disposition de nos membres. C'est également dans le cadre de cette réflexion réglementaire que la confédération a représenté la France à Zagreb lors du lancement du comité technique européen de normalisation des chiens d'assistance.

La confédération ne saurait se satisfaire de ces premiers succès, quand bien même ils répondent clairement aux objectifs fixés. En effet, 2017 sera une année cruciale pour le déploiement des pleines potentialités de la confédération. Elle s'annonce avec un tournant délicat à prendre : si l'intégration d'organisations qui pratiquent la remise de chiens d'assistance ne pose pas de problème éthique et déontologique, l'ouverture aux associations qui pratiquent la médiation par l'animal est beaucoup plus délicate. Il nous faudra vérifier que nous partageons le même socle de valeurs. 2017 verra la confédération accueillir de nouveaux membres, changer d'appellation, prendre des positions officielles... Le tournant à prendre est important mais surtout il est prometteur pour toutes ces personnes qui bénéficieront du travail de fond de la confédération par l'intermédiaire des activités des membres de la confédération.

Paul Charles,
Président

II.2 Le plan de développement

La confédération étant une organisation jeune et encore peu connue, elle a encore plusieurs étapes à traverser avant d'atteindre son plein développement. La confédération est née de la volonté de ses membres de partager les bonnes pratiques et d'établir ensemble des normes d'activités qui feront office de référence. Un plan de développement orienté sur ces problématiques a été proposé et validé par le CA en octobre. Il est synthétisé par le tableau ci-après : celui-ci reprend les différentes phases de déploiement des activités. Plusieurs éléments contextuels sont définis pour concourir à ce développement, à savoir la relation aux adhérents, la définition de cadres protocolaires et réglementaire, la stratégie partenariale et enfin la logistique. Les trois premières phases posent les bases pour la suite.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Les adhérents	Définition des prises de positions	Implication dans les élaborations	Prospection de nouveaux adhérents Mise en œuvre du modèle d'adhésion
La définition de cadres protocolaires et réglementaires	Collecte des données	Premières élaborations protocolaires et réglementaires	Mise en œuvre – test des protocoles auprès de premiers adhérents
La stratégie partenariale	Observation du secteur	Prise de contact avec des partenaires précis Réflexion sur le modèle d'adhésion	Organisation d'évènements internes (adhérents uniquement) Participation passive à quelques évènements
La logistique		Esquisse d'un modèle de financements Prise de contacts pour des financements	Lancement du site internet Réponse à des appels à financements

L'arrivée d'une salariée à temps plein à la confédération a permis d'entamer une réflexion de fond sur le positionnement de l'organisation et les besoins de ses adhérents. Plusieurs documentations



ont été produites afin de clarifier les enjeux du secteur et donc orienter la confédération sur deux axes distincts avec néanmoins des points communs importants : les chiens d'assistance/guides et les chiens de médiation. La mise en place du Conseil Scientifique et Technique a permis de susciter des occasions au cours desquelles les membres de la confédération peuvent échanger.

Dans le cadre de la représentation de la Confédération, la chargée de mission a participé aux automnales de l'association Licorne et Phénix le 3 décembre 2016. Cette association a pour mission de favoriser les échanges, l'information, la formation et les rencontres entre les acteurs impliqués dans les actions de médiation animale. Licorne & Phénix est un espace de rencontres pour les personnes intéressées par les Activités Associant l'Animal et la Médiation Animale.

La chargée de mission a également rencontré le directeur de la Fondation Sommer, Boris Albrecht, le 7 décembre 2016.

Ces deux rencontres font partie des échanges avec quelques organisations précises (dans certains cas pour une potentielle adhésion) qui ont permis de confirmer le nouveau positionnement de la confédération.

La confédération entre actuellement dans la phase 4 avec une ouverture vers de nouveaux adhérents.

	Phase 4	Phase 5
Les adhérents	<ul style="list-style-type: none"> Etude des nouvelles candidatures Renouvellement des statuts 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilisation du nombre d'adhérents Eventuellement renouvellement des statuts
La définition de cadres protocolaires et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données des tests Amélioration des protocoles Etablissement de standards 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilisation des protocoles Valorisation des standards Elaboration de recommandations à l'échelle nationale notamment par la contribution à la réglementation
La stratégie partenariale	<ul style="list-style-type: none"> Lancement médiatique Premières prises de positions officielles Participations passives et actives à des événements nationaux et internationaux Prise de contact avec des partenaires étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de prises de positions communes avec des partenaires nationaux Premiers événements organisés par la confédération
La logistique		<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un intranet permettant aux adhérents d'accéder à l'ensemble des documents de travail



Du fait de demandes issues du terrain, la confédération propose à ses membres un appui sur des questions de réglementation dans un contexte où les textes ne sont pas encore adaptés et stabilisés du fait de la nouveauté du secteur.

Depuis juillet 2016, elle met en place un transfert d'expertise scientifique et technique, grâce au conseil scientifique et technique et une capacité d'élaboration de protocoles d'activités sous forme de recommandations. Cette expertise disponible pour les membres souhaitant diversifier leurs activités initiales est indispensable pour assurer la qualité du travail des chiens auprès de publics aux besoins spécifiques.

De plus, la confédération soutient les expérimentations des associations adhérentes car dans un domaine où tout est encore à faire, l'innovation ne peut émerger que des tentatives renouvelées.

Les enjeux pour l'année à venir sont donc les suivants :

- Sa capacité à accueillir de nouveaux adhérents en les incluant pleinement dans les orientations de la confédération ;
- La formalisation des référentiels ;
- Les prises de position officielles et l'accueil fait par le secteur sur ces prises de position ;
- L'obtention de subventions pour assurer son développement.

II.3 Vie fédérales/Accompagnement des associations

Dans le cadre de l'accompagnement des associations, la chargée de mission s'est déplacée auprès des membres de la confédération.

Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est	26 août 2016
Chiens Médiateurs et d'Utilité de Provence Côte d'Azur Corse	22 septembre 2016
CESECAH	27 octobre 2016
Fondation Frédéric Gaillanne	25 novembre

La chargée de mission a pris contact avec des associations dont les activités ont un lien avec les missions de la confédération et qui pourraient potentiellement devenir membres : les chiens du silence, ACADIA, Licorne et Phénix, AFTAA, Lien K-nin.

II.4 Représentation extérieure

La confédération a représenté la France à l'occasion de la création du comité technique « assistance dogs, users, instructors standards » le 13 décembre à Zagreb, Croatie.

II.5 Demande de subvention

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Société Générale le 23 novembre 2016.



II.6 Budget 2017

Objectifs généraux

Le budget prévisionnel 2017 permet d'apprécier les principales lignes de dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement de la confédération afin de donner des moyens aux missions que nous nous sommes assignés, qui se résument ainsi :

- Favoriser le développement des chiens d'aide aux personnes, en particulier de médiation et d'assistance spécialisée ;
- Regrouper et promouvoir les organisations élevant et éduquant des chiens et les organisations formant les intervenants ;
- Valoriser socialement les chiots et chiens issus des différentes organisations selon des démarches éthiques
- Faciliter les échanges de bonnes pratiques ;
- Représenter les membres et défendre leurs intérêts en particulier en terme de réglementation ;
- Promouvoir la formation des intervenants ;
- Faciliter la remise de chiens éduqués aux usagers ;
- Promouvoir des références et des démarches qualité.

Ce budget est aussi la traduction des échanges successifs lors du conseil d'administration relatifs aux projets de la confédération.

Le fonctionnement

La confédération a recruté le 4 juillet 2016 une chargée de mission à plein temps. Elle propose au bureau, au CA et à l'AG une stratégie de développement de la confédération. Elle anime le conseil scientifique et technique. Elle prospecte le secteur afin d'attirer de nouveaux adhérents. Elle met en œuvre un plan de recherche de financements.

Les honoraires du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable sont budgétés à 2 900 €.

Les primes d'assurances concernent le déplacement des salariés et des bénévoles dans le cadre de leurs activités au sein de la confédération (200 €).

Les frais institutionnels (déplacements, repas...) des administrateurs, dans le cadre des CA/AG, devraient s'élever à 4 500 € en 2017.

Les frais de déplacement des salariés de la confédération devraient s'élever à 3 000 €.

Une convention de mise à disposition d'un espace bureau et de mise à disposition de 1% de temps de travail du comptable doit être signée avec la FFAC. Le montant de ces frais s'élèvera à 2 000 €.

La Formation continue et le Colloque

Dans le cadre du projet de développement de la confédération, il est prévu de mettre en place une formation continue qui devrait permettre dans les années à venir de poser les bases de la formation initiale. Cette formation continue s'adressera aux éducateurs canins éduquant des chiens d'assistance et de médiation au sein des organisations membres de la confédération. Il est prévu trois jours de formations avec 5 intervenants formant une dizaine d'éducateurs canins. Cela pourrait également



prendre la forme d'un colloque, soit à la place de la formation, soit en complément d'une formation plus courte.

Le conseil scientifique et technique

Le conseil scientifique et technique est l'instance qui élabore et valide l'ensemble des documents techniques qui sont à la base de l'activité d'éducation des chiens.

Création et maintien d'un site internet

Il est prévu de créer et maintenir un site internet par l'intermédiaire d'une plateforme d'hébergement.

La participation aux travaux européens

Un comité technique de normalisation des chiens d'aide aux personnes (assistance, guide, médiation) a été mis en place par le centre européen de normalisation. Une participation aux frais du comité est demandée aux différents acteurs du secteur. Ce montant est évalué à 2 000 euros. Si la représentation de la France est attribuée à la confédération, des frais de déplacements au niveau européen sont à prévoir.

Contributions attribuées par la confédération

Il est prévu que la confédération subventionne à hauteur de 200 000 € certains projets associatifs de ses membres.

II.7 Conclusion

La situation économique est bonne. Certains projets (une partie des subventions aux projets associatifs et la mise en place de la formation continue) dépendent de subventions et autres partenariats